

chandises et des passagers. On croit que le trafic serait considérablement augmenté et qu'un plus grand nombre de navires seraient employés à ce service si ces améliorations étaient exécutées. On me dit que des représentations ont été faites au ministre à ce sujet, et je désirerais savoir ce qu'il a décidé.

L'hon. M. PUGSLEY: Dans quelques jours, je dois étudier avec les fonctionnaires du département la question du dragage dans la province d'Ontario, et préparer les travaux de la prochaine saison, et cette question est une de celle dont nous aurons à nous occuper. Il y a beaucoup de dragage à faire pour donner aux différents ports une profondeur de 14 pieds. Personne ne comprend mieux que moi l'importance qu'il y a à donner cette profondeur à ces ports, partout où la chose est possible, mais c'est une entreprise très coûteuse. Tout dernièrement, nous avons fait de grandes améliorations sur cette route entre autres à l'île Nigger et à la pointe du Télégraphe.

M. PORTER: Ces travaux ne sont pas terminés, je crois.

L'hon. M. PUGSLEY: Ils le seront cet été.

J'ai eu le plaisir de passer par la baie de Quinté et par le canal Murray; les avantages de cette route, au point de vue de la sécurité de la navigation, m'ont vivement impressionné.

M. PORTER: Le Board of Trade, agissant de concert avec le conseil municipal de Belleville, a-t-il soumis au ministre les observations dont j'ai donné les grandes lignes?

L'hon. M. PUGSLEY: Oui, l'ingénieur en charge des travaux nous a adressé un rapport à ce sujet.

M. BLAIN: L'honorable ministre nous indique dans ses grandes lignes le programme qu'il va suivre au cours de la prochaine saison; je suppose qu'il ne négligera Port-Crédit où il a fait exécuter certains ouvrages au cours de l'année dernière. Il nous fait grandement plaisir d'apprendre qu'il va s'occuper de ce port important et qu'il dépensera quelque argent pour l'améliorer. Cependant, j'ignore si cet argent sera dépensé ou non aux endroits convenables. J'ai entendu des plaintes à l'effet que, dans le passé, les dépenses effectuées de ce chef, n'avaient pour but, non pas l'intérêt du public, mais celui de quelques compagnies particulières qui poursuivent leurs opérations à cet endroit.

L'hon. M. PUGSLEY: N'est-il pas vrai que Port-Crédit appartient à une compagnie particulière?

M. BLAIN: En effet, mais j'ai compris que l'honorable ministre avait dépensé un cer-

M. PORTER.

tain montant à cet endroit au cours de l'année dernière.

L'hon. M. PUGSLEY: Je puis dire à mon honorable ami que je me suis rendu à Port-Crédit pour m'assurer de la situation. L'ancien port de Port-Crédit appartient à une compagnie particulière. La profondeur de l'eau n'y est pas très considérable et nous avons dû faire exécuter certains travaux de dragage à seule fin de donner un passage à l'endroit où se trouvent les briqueteries de la compagnie dont M. Heney est le président. J'ai constaté qu'un travail considérable s'exécutait sous ce rapport à l'endroit en question.

M. BLAIN: Mais cela ne se trouvait aucunement dans le port même?

L'hon. M. PUGSLEY: Non, pas à l'ancien port de Port-Crédit. En considération des travaux que nous avons fait exécuter à cet endroit, M. Heney a mis à notre disposition un dragueur pour creuser l'ancien port de Port-Crédit; il consent à donner au public le libre accès du nouveau quai qu'il vient de construire. Si mon honorable ami veut tenir compte des travaux que nous avons déjà exécutés, je crois qu'il constatera que tous ces ouvrages étaient grandement dans l'intérêt public.

M. BLAIN: On a exécuté les travaux de la façon que j'ai indiquée. Mon honorable ami a placé un dragueur à Port-Crédit et il a fait creuser le lac dans l'intérêt d'une compagnie particulière, sans s'occuper aucunement de creuser le port lui-même.

L'hon. M. PUGSLEY: Mais non.

M. BLAIN: Il a laissé au propriétaire de cette briqueterie le soin de creuser le port. Est-ce là le système que mon honorable ami suit d'habitude? Je puis dire que lorsque l'honorable ministre a fait au comté l'honneur de le visiter, il n'a pas cru à propos de m'en avertir, estimant, je suppose, que cela n'en valait pas la peine. J'aurais été heureux de me rendre à cet endroit et de me former une idée des travaux qu'on poursuivait.

L'hon. M. PUGSLEY: Je me suis rendu à cet endroit à quelques moments d'avis, en vérité. J'ignorais jusqu'au matin du jour où j'ai fait cette visite que j'allais me rendre à Port-Crédit; aucune occasion favorable ne s'était présentée pour me mettre en communication avec mon honorable ami.

M. BLAIN: Quels sont les renseignements que possède l'honorable ministre quant aux travaux qu'a exécutés dans ce port le propriétaire de cette briqueterie?

L'hon. M. PUGSLEY: L'ouvrage a été exécuté et, rapport a été fait en conséquence.

M. BLAIN: J'aimerais que mon honorable ami déposât ce rapport, parce qu'il